



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Ripollet, Espagne, 27 février au 1er mars 2015

PRESENTS: Messrs R.BUSI, J.BURGUES, F. VAN GILBERGEN, I.LYKOURIS, H.GMEINER, K.BATSCHINSKI, D.TAY, R. NERO, N. BERLINGIERI (membres du comité directeur)

1) Introduction par le Président

Le Président ouvre la séance en remerciant Ripollet d'accueillir le comité directeur dans le Centre Culturel de la ville. Il remercie aussi les membres du comité pour le travail effectué depuis la dernière réunion en Turquie. Vu la croissance et le développement de la FIAP et l'importance du travail effectué par tous les membres du CD, Riccardo Busi demande à chaque membre de trouver un assistant afin de renforcer la stabilité et la continuité des services à tout moment, qui pourrait être informé et aider et partager les tâches de chacun des membres en cas de besoin. Les membres du comité communiqueront le nom de leurs assistants dans les meilleurs délais.

2) Approbation du compte-rendu du Comité directeur en Cappadoce

Le compte rendu de la réunion du CD de Septembre 2014 est approuvé.

3) Revue des tâches accomplies depuis la dernière réunion

Le Secrétaire Général, I. Lykouris, présente la liste des tâches accomplies depuis la dernière réunion en Septembre 2014. Dorénavant, la "liste des tâches" sera envoyée immédiatement après la réunion du Comité directeur, afin de permettre une meilleure planification des activités respectives par ses membres.

4) Statuts

Le Secrétaire Général confirme qu'il est désormais officiel que la FIAP France n'existe plus et que la création de la FIAP au Luxembourg est aujourd'hui accomplie. L'acte d'enregistrement officiel de la nouvelle FIAP a été demandé et est attendu dans les plus brefs délais par l'avocat au Luxembourg. Il est décidé de renouveler la totalité du "Dossier FIAP" avec tous les documents FIAP et de l'envoyer à tous les membres. Un lien avec le Dossier FIAP apparaîtra sur le site web, qui sera ensuite mis à jour périodiquement.

5) Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Herbert Gmeiner, présente les comptes et le bilan 2014 ainsi que le rapport de l'audit externe. Il est décidé qu'il sera demandé aux détenteurs des anciennes cartes FIAP (avant 2000) de payer la nouvelle FIAP Life Card, lors de la demande d'une nouvelle distinction FIAP. Les clubs ILFIAP 2050, 2073, 2092, 2101, and 2110 sont annulés vu qu'ils n'ont pas payé leur cotisation depuis 2 ans. En ce qui concerne les besoins en traduction, il est décidé qu'il sera fait appel aux services d'un traducteur professionnel chaque fois que d'importants documents officiels sont concernés. Les comptes 2014 présentés par le Trésorier sont approuvés par le Comité Directeur.

6) Liste rouge

Le Comité directeur décide de ne pas adopter la liste rouge de FIAP France (INFO 2014/768) mais de réexaminer le cas de tous les auteurs inscrits sur cette liste. Une nouvelle procédure et de nouvelles règles seront préparées en concertation avec les organisations photographiques internationales principales. Une INFO sera envoyée aux Officiers de liaison les informant que les organisateurs de salons qui ont porté leur candidature au patronage FIAP et qui ont reçu le document FIAP 2014/768 avec le nom des personnes dont la participation aux activités FIAP est interdite, n'ont pas l'obligation de refuser la participation aux personnes figurant sur la liste.

Pour la même raison la requête de la fédération turque d'inscrire un de ses auteurs sur la liste rouge ne peut être prise en considération pour le moment.

7) Relations avec les membres

Afin de garantir la relation la plus proche et la meilleure avec les Officiers de liaison, ainsi que pour faciliter le développement de la FIAP dans les différents pays-membres, le Comité directeur décide de publier les instructions établissant les responsabilités principales de l'Officier de liaison. Ces instructions entreront en vigueur immédiatement et seront obligatoires pour tous les Officiers de liaison.

8) Service Distinctions

Suite à de nombreux emails reçus de plusieurs pays membres par le Directeur du Service Distinctions, Freddy VAN GILBERGEN présente et explique la situation du nouveau règlement Distinctions FIAP. Il est décidé d'apporter quelques modifications à ce règlement répondant aux souhaits des Membres opérationnels et de le publier aussitôt que possible. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

9) Relations avec UNESCO

Le CD discute de la situation concernant la collaboration avec l'Unesco : un accord général stratégiquement très important pour la FIAP est en cours d'élaboration, des responsables de l'Unesco ayant demandé quelques amendements. Pour ce qui concerne le projet Photo Beijing /Tamron, un projet qui impliquerait FIAP, TAMRON et Photo Beijing, il est décidé que FIAP procurerait ses auspices et demanderait à l'Unesco la reconnaissance de cet événement. Le CD décide d'envoyer Mr David Tay en tant que représentant à la conférence de presse en Chine pour la présentation du projet qui se tiendra en mars.

10) Service Biennales

S'agissant du choix des membres du jury aux Biennales, le pays organisateur peut suggérer le nom des juges FIAP mais la décision finale revient au CD lui-même. Pour la prochaine Biennale en Indonésie, les juges FIAP seront David Tay et, comme substitut, Romain Nero.

11) Service Patronage

Le Directeur, R. Nero présente des graphiques de la situation, montrant une augmentation de 23% du nombre des salons depuis 2013. Le CD discute de la contradiction entre les règles PSA et FIAP au sujet de l'incorporation d'objets non-photographiés dans une image : selon la règle de PSA, il est accepté d'incorporer «des illustrations ou des graphiques informatiques tant que le contenu photographique est prédominant» alors que dans la règle FIAP «toutes les parties de l'image doivent être photographiées».

12) Distinctions ESFIAP

Parmi les candidats ESFIAP, le CD vote en faveur de Ana Elena Ewert du Chili et de Joan Serrano d'Espagne et leur octroie la distinction ESFIAP.

13) Distinctions MFIAP

Avant de procéder au vote des candidats MFIAP 2015, le CD décide d'établir une stricte limite pour la date de réception des portefeuilles MFIAP fixée à la fin de janvier chaque année sans exception. Parmi les 25 portefeuilles pour MFIAP, le CD vote en faveur d'accorder la distinction à Luk Tin-Shek, Robert Steven Barbarien, Robert Fulton, Peter Paterson and Claudio Damian Ricchetti.

14) Service Coupe du Monde des Clubs

La Coupe du Monde des Clubs 2015 a été un succès avec la participation de 167 clubs. Le CD décide que les juges pour la prochaine Coupe du Monde seront : Tapio Karjalainen de Finlande, Chris Discard de Belgique et Csaba Balasi de Roumanie. Le CD décide d'approuver les nouvelles règles suivantes pour la Coupe du Monde :

a) limiter la soumission d'un maximum de 2 photos par membre de club, b) Ne pas accepter plus d'un auteur ayant sa résidence hors du pays du Club, pour chaque Club participant, c) Disqualifier le Club de son prix en cas de non-respect des règles ci-dessus, avec renvoi du prix, sous peine de ne pas être autorisé à participer à toute ultérieure compétition, d) Chaque auteur ne peut participer qu'avec un seul club et e) Le club qui remporte la Coupe du Monde se voit donner la priorité pour l'organisation de la compétition de l'année suivante.

15) Service Jeunesse

Le directeur du service, Kurt Batschinski, fait part de certains problèmes rencontrés lors du lancement de la Biennale Jeunesse 2015. Il présente ensuite quelques idées dont le but est d'attirer plus de jeunes à participer à

des compétitions Jeunesse. Il présentera des projets spécifiques lors du prochain CD. La décision est prise de créer un nouveau service pour les Médailles FIAP dont le Directeur sera Mr Kurt Batschinski. Le nouveau Service «Médailles FIAP» sera ajouté à la liste des services FIAP.

16) Centres d'Exposition Permanents

Le Président Riccardo Busi expose que deux nouveaux centres ont ouvert récemment : à Jinan et à Muscat. Pour ce qui concerne le règlement des Centres d'exposition permanents, David Tay souligne que le mot "Permanent" est reçu avec beaucoup de réserve dans les pays asiatiques comme le Vietnam. Le CD décide en conséquence de supprimer le mot «Permanent» et de se référer désormais au «Centre d'Exposition FIAP», suivi par sa localisation géographique et le nom du pays. Avec ces modifications, le CD approuve la version finale du nouveau Règlement des Centres d'exposition FIAP. La décision est prise de créer un nouveau service pour les Centres d'exposition FIAP dont Mr Joan Burgues sera le Directeur. Le nouveau Service «Centres d'expositions FIAP» sera ajouté à la liste des services FIAP.

17) Inscription des membres individuels

Suite à son approbation durant le Congrès de Turquie par l'Assemblée Générale, une nouvelle catégorie de membres a été créée ; les membres individuels (art. 3.2.d.) Ces nouveaux membres sont des personnes physiques, photographes professionnels ou amateurs, qui sont affiliées à un Membre opérationnel. Lorsqu'elles s'enregistrent auprès d'un Membre opérationnel FIAP, elles deviennent automatiquement membres individuels FIAP aussi longtemps qu'elles maintiennent leur statut d'affiliés. Les membres opérationnels ont la possibilité d'ajouter à la carte nationale de membre qu'ils donnent à leurs affiliés le logo FIAP à côté de leur propre logo. Ces cartes de membres sont bien-entendu différentes de la FIAP Life Card éditée de façon internationale seulement par le Service FIAP Life Card. Les membres opérationnels doivent envoyer une fois par an au Secrétaire Général le nombre total de leurs membres individuels et clubs pour les nécessités du marketing.

18) Promotion et Service Partenariat

Le Directeur du Service Partenariat David PC Tay présente 3 échantillons de dépliants qu'il a fait faire avec 3 formats optionnels, qui pourraient se substituer au vieux matériel publicitaire FIAP, obsolète et dont le stock est pratiquement épuisé. Le CD décide de choisir le format carré avec le logo FIAP sur la page de gauche. Une fois d'accord sur le contenu rédactionnel, le dépliant sera imprimé dans la région où il sera ensuite distribué. Un projet de contenu rédactionnel sera écrit par David Tay en anglais puis traduit en français, allemand, espagnol chinois et arabe. Quant au meeting Tamron et au projet « Samsung », David Tay oeuvrera en vue du développement de ces projets qui sont absolument stratégiques pour la FIAP. En mars, le Président Riccardo Busi sera à Adan, Turquie où il aura l'opportunité de rencontrer le président du Rotary Club Monde pour une potentielle future collaboration avec la FIAP.

19) Contacts avec PSA

En accord avec le CD et suite à une invitation reçue du Président de PSA, John Davis, R. Busi participera au Congrès PSA qui se déroulera en septembre/octobre prochain, afin de renforcer les liens entre les deux organisations et rechercher des accords sur les définitions et règlements.

20) Liste des cours FIAP

Il est décidé de créer un nouveau service pour les cours FIAP, dont Mr Nicolas Berlingieri sera le directeur. Celui-ci enverra aussitôt que possible une proposition et la soumettra aux commentaires du CD. Le nouveau service «Formations FIAP» sera ajouté à la liste des services.

21) Magazines reconnus par la FIAP

Afin de développer davantage l'image de la Fiap dans le monde et valoriser encore davantage sa reconnaissance par différents magazines, Riccardo Busi suggère de créer un nouveau service pour les magazines FIAP, dont le directeur sera Mr Roald Synnevåg, de Norvège. Le nouveau «Service de magazines FIAP» sera ajouté à la liste des services FIAP. Le CD approuve cette décision.

22) Photomeeting Cuba

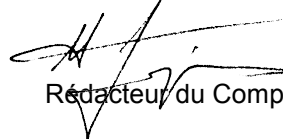
Le Vice Président, Joan Burgues, informe le CD du succès de l'organisation du prochain Photomeeting à Cuba où se sont déjà inscrites 70 personnes provenant de toutes les parties du monde.

23) Prochaine réunion du Comité directeur

Le CD décide de se réunir à nouveau du 26 au 30 novembre 2015 à Vienne. L'invitation faite par l'Inde d'accueillir le CD à Goa sera discutée avec la Fédération Indienne lors du prochain Congrès.

Athènes, 6 Avril 2015

Ioannis LYKOURIS



Rédacteur du Compte-rendu

Traduction : Véronique Fabbri-Balduzzi